



# Gérer le manque de remplacement : Ça suffit !



> **LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LES ÉCOLES en raison du non-remplacement sont de plus en plus fréquentes.**

Quelle que soit la cause de l'absence : maladie, journée de stage, réunion des instances paritaires,... nombreux sont nos collègues que ne sont pas remplacés.

Ces non-remplacements perturbent le fonctionnement des écoles, la répartition des élèves dans les autres classes désorganisant le travail et nuisant à la qualité du service public.

Face à cette situation qui se dégrade, pour contraindre l'administration à la prendre en considération et à prévoir les postes d'enseignants supplémentaires nécessaires, le SE-UNSA en intersyndicale avec le Snuipp-FSU et la FCPE appellent les enseignants à appliquer les consignes ci-après :

- Dès l'absence d'un(e) collègue, le directeur prévient l'IEN.
- En aucun cas les A.V.S ou E.V.S. ne doivent être appelés à prendre en charge les élèves.
- **Le non-accueil des élèves s'applique au terme du PREMIER JOUR non remplacé.**

Nos trois organisations : SE-UNSA, SNUipp-FSU, FCPE appellent les enseignants, à chaque fois qu'un collègue n'est pas remplacé :

- A envoyer à l'IA le courrier type du Conseil des maîtres ;
- A fournir aux parents le courrier type à renvoyer à l'IA
- A inciter les parents élus à prévenir les médias
- A envoyer un courrier au maire lui demandant d'appuyer notre action
- A remplir l'enquête et à nous la renvoyer à la fin de chaque trimestre

## Calendrier des opérations (\*)

Absence de l'enseignant à partir du	Remise de la lettre aux parents le	Les élèves ne seront plus accueillis dès
LUNDI	LUNDI SOIR	MARDI
MARDI	MARDI SOIR	JEUDI
JEUDI	JEUDI SOIR	VENDREDI
VENDREDI	VENDREDI SOIR	LUNDI

(\*) Ce calendrier est à adapter en fonction des éventuels aménagements du temps scolaire.

Il est indispensable que toutes les écoles confrontées au problème du remplacement d'un maître absent appliquent cette consigne pour contraindre l'administration à assurer la continuité du service public d'Éducation.

***Vous trouverez en page 6 les modèles de lettres et en annexe (page E), l'enquête concernant le non remplacement à nous faire parvenir en fin de chaque trimestre afin que nous puissions intervenir auprès des services de l'Inspection Académique.***

Ginette Roussel  
Secrétaire écoles





# Gérer le manque de remplacement : Modèles de lettres



## Lettre des enseignants de l'école à envoyer à l'IA sous couvert de l'IEN

École .....  
Circonscription : .....

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons l'honneur de vous informer que notre collègue M ou Mme..... est absent à compter du .....

Nous vous demandons de bien vouloir procéder à son remplacement pour que les élèves puissent bénéficier de l'enseignement auquel ils ont droit.

En application d'une consigne syndicale, nous demandons aux parents de bien vouloir garder leur enfant car nous ne pouvons accepter de désorganiser le travail de toutes les classes par la répartition entre elles des élèves de la classe de M ou Mme .....

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie nos salutations respectueuses.

Le Conseil des maîtres réuni le ..... 20...

## Lettre de l'école au Maire de la Commune

Les enseignants de l'école .....

Monsieur le Maire,

Notre collègue, M ou Mme .....  
est absent (e ) jusqu'au .....

Nous avons décidé d'appliquer la consigne syndicale qui nous demande de répartir les élèves dans nos classes pendant une journée et, si après ce délai, aucun remplaçant n'est arrivé, de prier les parents de ne pas envoyer leur enfant à l'école.

Nous vous joignons un exemplaire de la lettre que nous adressons aux parents, vous y trouverez les raisons de notre action.

Nous vous serions reconnaissants d'user de votre influence en interpellant Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour solliciter un remplaçant.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Le Conseil des Maîtres de l'école .....  
réuni le ..... 20...

## Lettre à donner aux parents sous pli cacheté

Madame, Monsieur,

Le maître (tresse) de votre enfant, absent(e) ce jour n'a pas été remplacé(e).

Ses élèves ont été répartis entre les différentes classes de l'école.

Le bon fonctionnement de l'ensemble des classes se trouve ainsi perturbé :

- l'arrivée d'élèves dans une classe, souvent d'un autre niveau, désorganise le travail de tous ;
- les élèves sont placés dans des conditions qui augmentent les risques d'accident et réduisent la qualité de leur travail.

Cette situation est une des conséquences directe des fermetures de postes intervenus ces dernières années.

Dans l'intérêt des élèves qui nous sont confiés, nous nous voyons contraints de vous demander de garder provisoirement votre enfant à partir de demain et ce jusqu'à l'arrivée d'un maître remplaçant ou jusqu'au retour du maître absent.

Gardez le contact avec nous pour en connaître la date.

Les enseignants de l'école.....

## Lettre des parents à l'IA

Nom prénom .....  
Parent d'élève de l'école de .....

A ..... le ..... 20..

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons l'honneur de vous informer que M ou Mme .....  
enseignant à l'école de .....  
est absent (e) .

Nous vous demandons de bien vouloir procéder à son remplacement pour que les élèves puissent bénéficier normalement de l'enseignement auquel ils ont droit.

En application d'une consigne syndicale, les enseignants de l'école nous ont demandé de bien vouloir garder nos enfants car ils ne peuvent accepter de désorganiser le travail de toutes les classes en répartissant les élèves de la classe de M ou Mme.....

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nos salutations respectueuses.

Signature